

Année académique 2025 - 2026

Département de l'Education et du Social

# Bachelier: assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 208 Psychologie du développement							
Ancien Code	SOAS2B08	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	C/L/M/C/L/C/L/M/C/L/C/ EAS2080 + CEAH2080						
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Luc LEDRU (ledrul@helha.be) HELHa Campus Montignies Yves-Hiram HAESEVOETS (haesevoetsyh@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Yves-Hiram HAESEVOETS (haesevoetsyh@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Cécile HENRARD (henrardc@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

#### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

## Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
  - 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
  - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

# Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

# Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

# Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

# Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B08A Psychologie du développement 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B08A Psychologie du développement

24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B08X Psychologie du développement 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B08A Psychologie du développement 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

# 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B08A Psychologie du développement 20

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B08A Psychologie du développement 20

+ HELHa Campus Montignies (HD)

SOAS2B08X Psychologie du développement

20

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B08A Psychologie du développement 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département de l'Education et du Social

# Bachelier: assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement						
Ancien Code	7_SOAS2B08A	Caractère	Obligatoire			
Nouveau Code	MEAS2081					
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1			
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h			
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Luc LEDRU (ledrul@helha.be)					
Coefficient de pondération		20				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

#### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de psychologie du développement permet à l'étudiant de se familiariser avec les contenus, les méthodes, les modèles, le langage et quelques grands auteurs propres à cette discipline.

# Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Décrire, expliquer et synthétiser les grandes étapes du développement psychologique de la personne humaine telles qu'elles ont été présentées dans le cours.
- II. Expliquer les principaux concepts, méthodes et modèles propres à la discipline en utilisant le vocabulaire approprié.
- III. Reconnaître ces étapes, concepts, méthodes et modèles dans des descriptions théoriques, dans des expériences ou dans des vignettes cliniques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Quelques aspects du développement cognitif et émotionnel
- Le développement socio-affectif, de la naissance à l'âge adulte.
- La diversité des modèles descriptifs et explicatifs du développement socio-affectif : modèles psychanalytiques (Freud, Klein, Winnicott, Rank, Dolto,...) et théories de l'attachement (Bowlby, Ainsworth, Main,...).

## Démarches d'apprentissage

- Exposés ex cathedra avec support PowerPoint.
- Visionnement de vidéos pour illustrer les contenus.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste détaillée d'objectifs opérationnels et des exemples de questions d'examen sont donnés dans le syllabus. Un autotest en ligne est mis à disposition.

#### Sources et références

Une liste complète de références bibliographiques est donnée dans le syllabus.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

• Syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

### **Principe**

Examen écrit pour toutes les sessions.

Les modalités précises des examens sont décrites dans le syllabus.

Pour les étudiants en crédit résiduel, par défaut, l'examen portera sur la matière de l'année en cours et respectera les modalités de l'année en cours.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## Dispositions complémentaires

#### Néant

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).